MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/11/2026

COP31 : LA FRANCE DÉPLORE L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Après deux semaines de négociations, la France exprime sa profonde déception face à l'échec de la COP31, qui n'a pas permis d'aboutir à un accord à la hauteur de l'urgence climatique ni de faire progresser suffisamment la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

La France, aux côtés de l'Union européenne et de nombreux autres pays, a pourtant travaillé sans relâche à la recherche d'un compromis. Plusieurs propositions équilibrées, tenant compte des préoccupations des différentes parties, ont été formulées, mais elles ont été écartées. Malgré ces efforts, les négociations n'ont pas permis de dégager un consensus sur un texte suffisamment ambitieux.

Alors que les conséquences du dérèglement climatique se multiplient, cet échec constitue un signal préoccupant. Les négociations n'ont pas permis de réaffirmer explicitement l'engagement de sortie des énergies fossiles, pourtant essentiel à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles n'ont pas davantage permis de tirer suffisamment les conséquences des conclusions scientifiques sur le dépassement de 1,5 °C et ont accordé une place disproportionnée à des technologies de captage du carbone dont le déploiement à grande échelle reste incertain, au détriment de la réduction des émissions à la source. La recherche du consensus ne peut conduire à revenir chaque année sur des engagements déjà pris, ni à réduire l'ambition climatique au plus petit dénominateur commun.

La fonte des glaciers de l'Himalaya, notamment au Népal, comme les vagues de chaleur qui ont frappé la France cet été, nous rappellent que le dérèglement climatique est déjà une réalité. Pour les pays les plus vulnérables, notamment les petits États insulaires, le dépassement de 1,5 °C représente une menace directe pour leurs territoires, leurs populations et parfois leur existence même. Chaque fraction de degré supplémentaire aggrave les conséquences du réchauffement et rend l'adaptation plus difficile et plus coûteuse.

Cette réalité impose d'agir simultanément sur deux fronts : accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et investir dans l'adaptation de nos sociétés. L'un ne va pas sans l'autre. S'adapter sans limiter la hausse des températures serait une impasse à la fois financière et existentielle : les investissements nécessaires ne cesseraient d'augmenter, tandis que certains dommages deviendraient irréversibles et que des territoires pourraient devenir inhabitables.

Les discussions menées à Antalya ont néanmoins permis de poursuivre le travail sur la mise en œuvre des engagements de financement climatique, notamment le triplement du financement de l'adaptation à horizon 2035 pris collectivement à Belém, et sur les moyens de rendre ces ressources plus accessibles aux pays qui en ont le plus besoin. La France reste attachée aux engagements qu'elle a pris en la matière et les réaffirmera à Addis-Abeba.

La France reste pleinement attachée au multilatéralisme et à l'Accord de Paris. Mais le processus des COP ne peut se limiter à renégocier les engagements des conférences précédentes. Il nous faut désormais reconstruire, avec nos partenaires, un chemin vers la COP32 d'Addis-Abeba, en partant d'une reconnaissance lucide de la réalité scientifique et en faisant progresser ensemble l'atténuation et l'adaptation.

Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, déclare : « *Partout sur la planète, les conséquences du dérèglement climatique s'aggravent et menacent chaque jour davantage les populations. Face à cette réalité, nous avons la responsabilité collective de nous hisser à la hauteur de l'urgence Je regrette profondément que cette COP n'ait pas permis de trouver un accord à la hauteur de ces enjeux. Nous devrons faire mieux à Addis-Abeba. D'ici là, chaque pays doit*

poursuivre et accélérer la mise en œuvre des engagements déjà pris. C'est indispensable pour maintenir à notre portée les objectifs de l'Accord de Paris ».

Retrouvez en ligne le communiqué de presse